



Toulouse le 16 décembre 2023

Objet : Les actualités sociales

ASH 11 décembre 2023 : Les enfants doivent des aliments à leur père et mère ou autres ascendants qui sont dans le besoin (code civil – art 205). L'état de besoin du créancier d'aliments peut résulter de la perception par la personne hébergée d'une pension de retraite insuffisante pour couvrir les frais d'hébergement (cass civ 1^{ère} 21 novembre 2018 / n° 17-27.736).

Le débiteur d'aliment peut être déchargé de son obligation s'il justifie d'un état d'impécuniosité. Les gendres et les belles filles sont aussi concernés.

ASH 12 décembre 2023 : Lorsque la maladie et l'incapacité viennent bouleverser nos vies la PCH (Prestation Compensatrice du handicap) permet de financer l'aide technique ou humaine, l'aménagement du logement ou le transport, les aides spécifiques ou exceptionnelles, l'assistance animale. Elle est juste et bien calibrée. Mais passé 60 ans, la PCH n'est plus due et il n'y a pas de dispositif adapté. Nous ne sommes plus malades ni en situation de handicap, nous sommes vieux. Seule l'APA intervient dans des conditions six fois moindre et en fonction des revenus.

Pour Daphna Mouchenik, directrice fondatrice de logo vitae, il est temps de se rebeller face au sort réservé aux personnes les plus fragiles.

Média Social 12 décembre 2023 : Mise en place à partir de septembre 2022, la dotation qualité permet à des SAAD (Service d'Accompagnement à Domicile) de toucher une dotation complémentaire de 3€ s'ajoutant au tarif plancher de 23€. Les structures doivent contracter avec le Département via un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens). Plus d'un an après la mise en place de cet accord, plus d'un département sur quatre ne s'est pas encore engagé dans le dispositif et la Fedesap dénonce une contractualisation chronophage.

La Dépêche 14 décembre 2023 : Des chercheurs de l'Institut Hospitalo-Universitaire Health Age à Toulouse, proposent d'établir une courbe pour suivre le vieillissement et anticiper ses conséquences. Comme on observe la croissance d'un enfant à plusieurs âges de la vie, on pourrait suivre le vieillissement d'un individu et repérer le moment où la courbe amorce un déclin significatif, annonciateur d'un risque de dégradation de son état de santé. Selon les chercheurs toulousains de Health Age, il faut baser les soins et la prévention sur la capacité de la personne à faire ou ne pas faire certaines choses, plutôt que se focaliser sur les maladies. La courbe est basée sur cinq paramètres de cognition, de mobilité de sensorialité (vision et audition) de l'état psychologique et de la vitalité (la vigueur des muscles est exprimée par la force de préhension). Co auteurs de l'étude : Philippe de Souto Barrets, Professeur Bruno Vellas, et la doctorante Wan Hsuan Lu.

Média Social 14 décembre 2023 : Mis en place en septembre pour les EHPAD et services d'aide à domicile en difficulté, le fond d'urgence fait quelques heureux et beaucoup de mécontents. Le manque de transparence, les disparités entre

départements et le peu d'attention accordé au secteur du domicile sont pointés par les professionnels.

France Info 8 décembre 2023 : Fin de vie : un rapport remis au ministre de la santé prévoit de créer des « soins d'accompagnement » moins centrés sur l'hôpital que les soins palliatifs. Le plan décennal imaginé veut notamment mettre l'accent sur la formation des professionnels de santé et créer des « maisons d'accompagnement ». Cette nouvelle offre inclurait une approche médicale en renforçant les soins palliatifs mais permettrait de répondre « aux besoins sociaux et psychologiques » des patients et de leurs proches. Le rapport prend la forme d'un plan décennal (2024 – 2034) visant « à garantir un droit d'accès à la prise en charge » sur tout le territoire. Le plan est décliné autour de quinze mesures dont la création d'équipes mobiles de soins d'accompagnement, composés d'un médecin, d'une infirmière et d'un psychologue, pour intervenir à domicile. L'installation en 10 ans, de 100 maisons d'accompagnement, dont 20 dès 2025, d'une dizaine de lits offrirait des soins d'accompagnement aux patients en fin de vie. « Ce sont avant tout des maisons, des lieux d'accueil où la place de l'écoute et du bien-être est aussi importante que celle du soin » selon le rapport. Selon Agnès Firmin Bodo, ministre délégué à l'organisation territoriale et aux professions de santé, un projet de loi sur la fin de vie sera présenté fin février 2024.

Francis De Block